



Fausse accusations pour menaces au travail

Par **raph39**, le **29/01/2008** à **14:55**

Bonjour.

je travaille au sein de la communauté urbaine de Lyon et je suis accusé à tort par des collègues de harcèlement et menaces. Ces derniers sont soutenus par des supérieurs hiérarchiques. La parole ne m'est pas accordé au sein de mon travail. Je subis un préjudice moral important qui se traduit par des dépressions suite à ces fausses accusations. J'aimerais savoir si je peux poursuivre en justice ces individus?

Je vous remercie par avance